

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00370 Numéro SIREN : 752 190 496 Nom ou dénomination : A.T.A.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2022 sous le numéro de dépôt 1523

Comptes Annuels

013
CENTRE DE COMPTABILITE
A L'ORIGINE

SAS A.T.A.S
1 Rue de L'Eglise

60430 ABBECOURT

Bilan du 01/04/2016 au 31/03/2017
Durée 12 mois

No SIRET 75219049600014
Code NAF 6810Z

60-01
Greffe du Tribunal
de Commerce de Beauvais
DÉPÔT N° 1623

DU 02 MAI 2022

RCS Beauvais
N° 20123370
Document classifié par :

A.C.L.E.A.
20 Rue Berthe Morisot
95220 HERBLAY

Tel. 0139975176
Fax.

Siret 45167983100045

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2017			31/03/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	45		45	45
	Total I	45		45	45
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	245 895		245 895	138 822
	Marchandises				4 809
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				9 785
	Autres créances (3)	8 848		8 848	
	Valeurs mobilières de placement				99 469
	Disponibilités	3 748		3 748	
	Charges constatées d'avance				
Total II		258 490		258 490	252 886
Total général I + II		258 535		258 535	252 931

Passif

		31/03/2017	31/03/2016
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	10 000	10 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	78 335	60 593
	RESULTAT DE L'EXERCICE	6 706	17 742
	Provisions réglementées		
Total I		96 041	89 335
Provisions pour risques et charges Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	5 297	6 489
	Autres dettes	157 198	157 107
	Produits constatés d'avance		
Total III		162 495	163 596
Total général I+II+III		258 535	252 931
(1) Dont immobilisations financières - 1 an			157 000
(2) Dont créances à plus d'un an			
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			
(4) Dont dettes à plus d'un an			
Coût de revient des immobilisations acquises			
Prix de vente hors TVA des immob. cédées			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/03/2017

31/03/2016

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)		141 667	129 167
Production vendue (Services et Travaux)			
Productions stockée		107 073	(36 287)
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		2	1
Total des produits d'exploitation		248 741	92 881
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		135 319	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		93 488	71 123
Impôts, taxes et versements assimilés		12 023	874
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		21	
Total des charges d'exploitation		240 851	71 997
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 890	20 885
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			12
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		1 184	3 131
BENEFICE ou PERTE		6 706	17 742

RESULTAT FISCAL	Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	1 184	
Réintégrations diverses		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
entreprises de transport maritime		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
entreprises de transport maritime		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
entreprises de transport maritime		
Exonérations ou abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1 -Déficit col.2)	7 890	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables		
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1 -Déficit col.2)	7 890	

Etats financiers au 31/03/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **258 535** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **248 741** euros et un total **charges** de **242 035** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 706** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2016** et finit le **31/03/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	45					45
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45					45
TOTAL		45					45

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5c du C.G.I.					

Etat exprimé en euros	31/03/2017	31/03/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 489	(6 489)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	198	107	91	85,05
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	198	6 596	(6 398)	-97,00

Date	Time	Location	Weather	Wind	Temp	Humidity	Pressure	Visibility	Clouds	Precip	Remarks

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2017	31/03/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros				
	31/03/2017	31/03/2016	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2017	31/03/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

--

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00

--

Engagements financiers

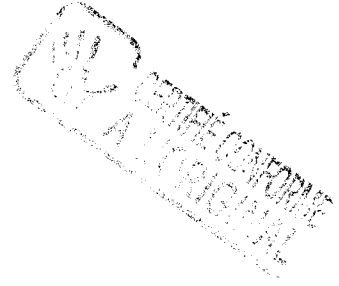
Etat exprimé en **euros**

31/03/2017

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	
-----------------------------	--

A.T.A.S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
1 Rue de l'Eglise
60 430 ABBECOURT

R.C.S Beauvais 752 190 496



PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Septembre 2017

L'an Deux Mille Dix Sept et le 30 Septembre à 17 heures, les actionnaires se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Sont présents :

Monsieur DOS SANTOS Antonio, actionnaire et président propriétaire de 250 actions,
Monsieur DOS SANTOS Sébastien, actionnaire et propriétaire de 250 actions,
Monsieur DOS SANTOS Thomas, actionnaire et propriétaire de 250 actions,
Monsieur DOS SANTOS Anthony, actionnaire et propriétaire de 250 actions,

Total des actions présentes : 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

Monsieur DOS SANTOS Antonio, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les actionnaires présents possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation,
- la feuille de présence,
- le rapport de gestion de la Présidence,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,

Le Président donne lecture :

- Du rapport de gestion de la Présidence,
- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 6.706,10 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 1.184 Euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6.706,110 Euros de la manière suivante :

- Au poste report à nouveau pour la somme de 6.706,10 Euros, le portant ainsi à la somme de 85.040,66 Euros (solde créditeur),

L'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été versée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

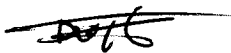
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les actionnaires présents.

Le Président

Monsieur DOS SANTOS Antonio



Les actionnaires

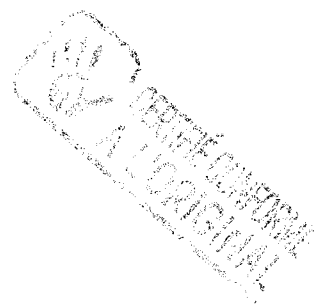
Monsieur DOS SANTOS Sébastien

Monsieur DOS SANTOS Thomas

Monsieur DOS SANTOS Anthony

A.T.A.S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
1 Rue de l'Eglise
60 430 ABBECOURT

R.C.S Beauvais 752 190 496



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Je vous précise que les comptes annuels de la société A.T.A.S, ont été établis selon les méthodes et principes comptables en vigueur.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 6.706,10 Euros après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées.

I- Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice

- L'exercice fait apparaître un bénéfice de 6.706,10 euros,
- Le stock net s'élève à 245.895 euros,
- Les immobilisations nettes s'élèvent à 45 euros,
- Les créances nettes s'élèvent à 8.848 euros,
- Les disponibilités s'élèvent à 3.748 euros,
- Les capitaux propres s'élèvent à 96.041 euros,
- Les dettes s'élèvent à 162.495 euros.

II. Evolution prévisible, situation et activité

Notre chiffre d'affaires a progressé de 268 % par rapport à l'année précédente.

Pour l'exercice 2017-2018, nous souhaitons maintenir notre niveau d'activité afin de renforcer la situation profitable dégagée en 2016-2017.

III. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

NEANT

IV. Activité en matière de recherche et développement

NEANT

V. Prise de participation en cours d'exercice

NEANT

VI. Prise de contrôle direct ou indirect

NEANT

VII. Montants des frais réintégrés dans les bénéfices

NEANT

VIII. Montant des frais et charges non déductibles fiscalement

Le montant des frais réintégrés dans les bénéfices s'élève à 1.184 euros et sont constitués de l'impôt sur les sociétés pour 1.184 euros.

IX- Conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce

NEANT

X. Projet d'affectation du résultat

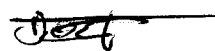
Le bénéfice de l'exercice s'élève à 6.706,10 Euros.

Proposition d'affectation :

- Au poste report à nouveau pour la somme de 6.706,10 Euros, le portant ainsi à la somme de 85.040,66 Euros (solde créditeur),

L'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été versée.

Le Président



A.T.A.S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
1 Rue de l'Eglise
60 430 ABBECOURT

R.C.S Beauvais 752 190 496



RAPPORT SPECIAL - ARTICLE L.223-19

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L.223-19 du code de commerce, relatifs aux conventions dans lesquelles un Président ou un actionnaire de notre société est directement ou indirectement intéressé.

Je vous confirme qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice clos au 31 mars 2017.

Fait à ABBECOURT
le 30 Septembre 2017

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "D. B. B.", followed by a horizontal line.